

Moudon, le 6 octobre 2022

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 4 octobre 2022
Présidence : Michel Lohner

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 19/22

Demande d'un crédit de CHF 245'000.- pour la création d'un poste de coordinateur-trice (muséologue, historien de l'art ou métier jugé équivalent) d'une durée déterminée de deux ans à un taux d'activité de 60% pour les musées du Vieux-Moudon et Eugène Burnand

- vu le préavis de la Municipalité No 19/22 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. autorise formellement la Municipalité à créer un poste de coordinateur-trice (muséologue, historien de l'art ou métier jugé équivalent,**
- 2. accorde à cet effet un crédit de maximum CHF 245'000.-,**
- 3. prend acte que la dépense sera comptabilisée dans le compte de fonctionnement à créer,**
- 4. prend acte que la dépense sera compensée par reprise sur le compte no 9281.13 « Fonds réserve structure pour la culture »,**
- 5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis est accepté par 37 voix, 3 avis contraires et 2 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 4 octobre 2022.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
Le Président : **La Secrétaire :**



Michel Lohner **Nicole Wyler**

